



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Français à l'étranger  
et de l'administration consulaire**

**La directrice**

2025- 0326357

Paris, le 19 août 2025

Madame la Sénatrice,

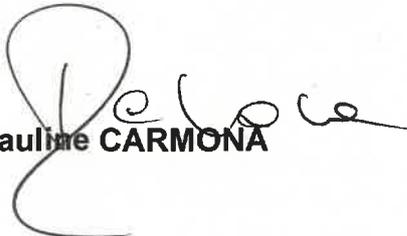
Je vous remercie pour votre courrier, et vous confirme que des instructions actualisées ont été adressées au réseau diplomatique et consulaire en décembre 2024 concernant les demandes de certificats de nationalité française.

Ces instructions s'appuient sur les éléments contenus dans la note en pièce jointe et visent effectivement à poursuivre la tendance à la baisse constatée dans les demandes de CNF.

Je vous confirme également que cette note sera transmise dans les jours qui viennent aux conseillers des Français de l'étranger, avec la précision que les statistiques 2024 ne sont pas encore disponibles.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

  
**Pauline CARMONA**

À :

Hélène CONWAY-MOURET  
Sénatrice représentant les Français établis hors de France  
15 rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06